

Paris, le 23 mai 2023

Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2023
Réponses aux questions écrites des actionnaires

Le Conseil d'administration du groupe Eramet n'a pas reçu de questions d'un actionnaire dans les délais légaux.

Le présent document est mis en ligne le 23 mai 2023 sur le site internet de la société conformément aux dispositions légales applicables.